

**Séance d'information lors du 32ième congrès de
l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la
sécurité au travail**



« Réduire les accidents : le 5*22 »

Une présentation de : Michel Fournier, mba, crsp

Introduction

- Le but de cette présentation est de vous familiariser avec le Concept d'intervention « 5*22 ».

Grandes lignes

- Les objectifs ;
- Les principes ;
- Les sujets ;
- Le processus ;
- Les outils et comités.



La vision Travail sécuritaire NB

Vision

Des lieux de travail sains et sécuritaires au
Nouveau-Brunswick

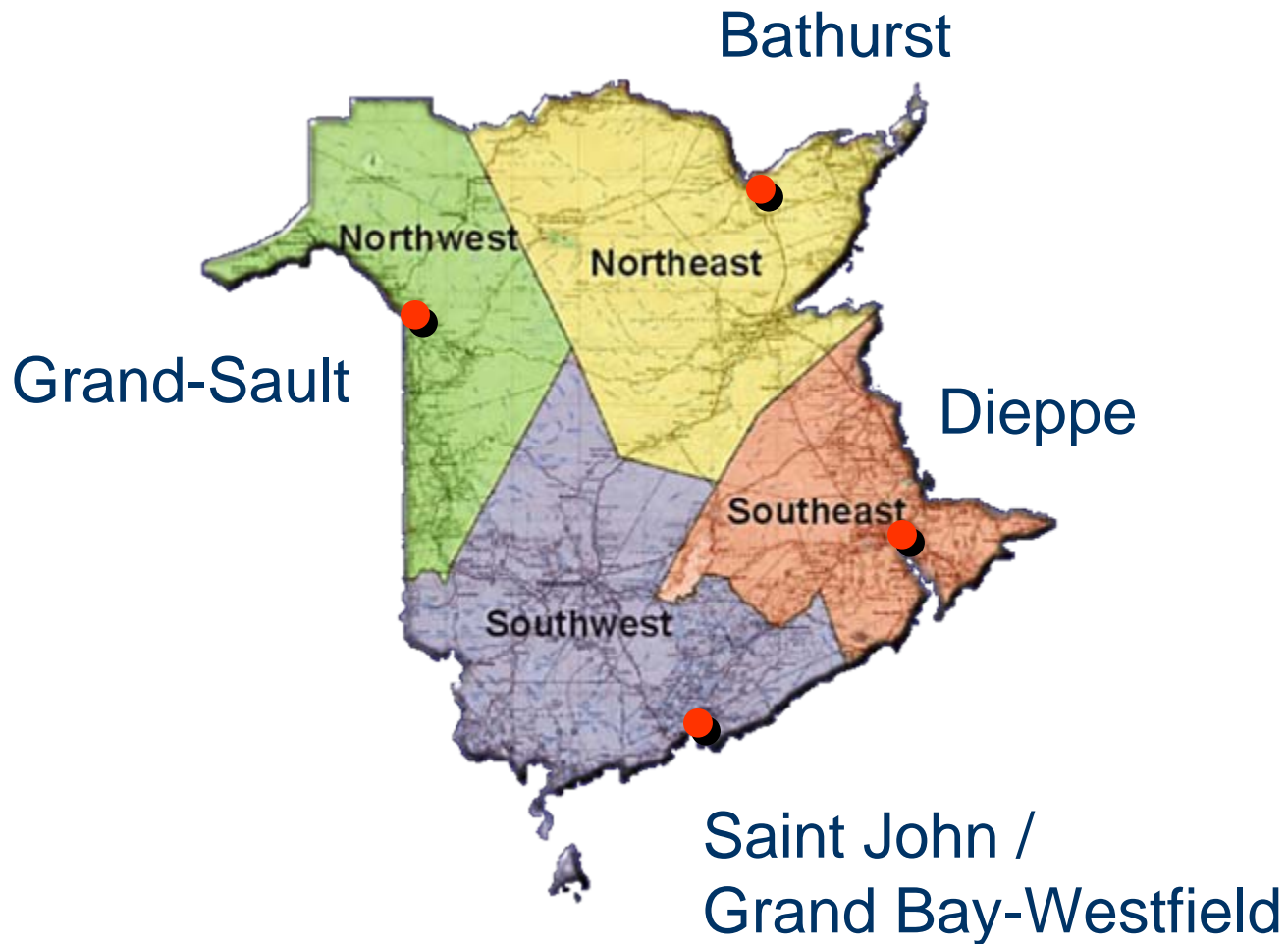


But de Travail sécuritaire NB

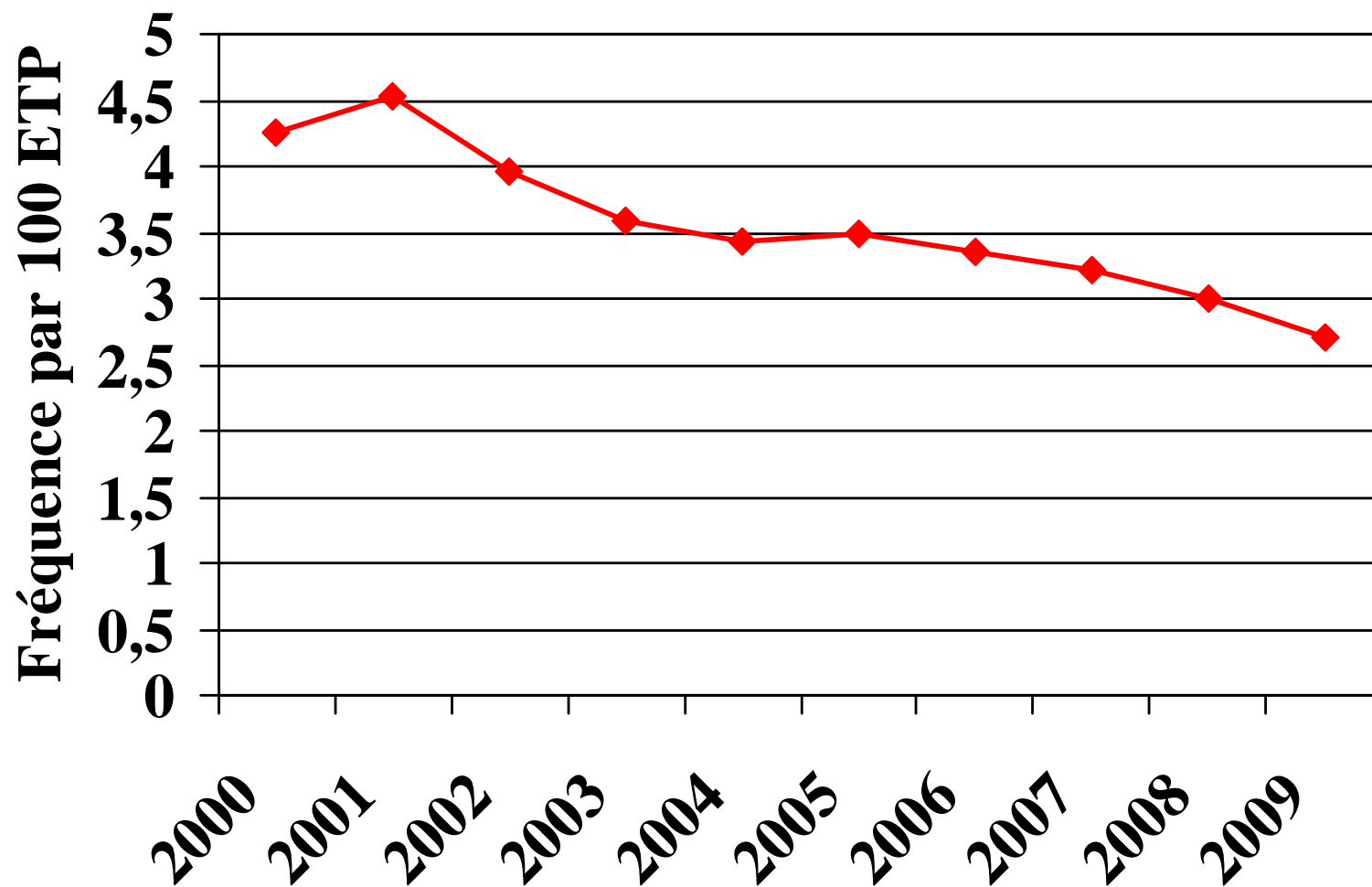
But

Nos mesures concrètes en vue d'atteindre une culture de travail sécuritaire donneront lieu à une réduction du taux global de blessures subies au travail et à une diminution de la perception que les blessures subies au travail sont inévitables au Nouveau-Brunswick.

Prestation de services



Fréquence provinciale des réclamations



Objectifs du 5*22

Objectifs

- Promouvoir une compréhension uniforme des mots « santé et sécurité » ;
- Fournir des ressources en matière de santé et de sécurité pour créer un processus pratique d'amélioration de la sécurité au lieu de travail.

1 Responsabilité
en matière de
santé et de
sécurité

2 Engagement
de la direction



3 Participation
des employés

4 Gestion des
dangers et
des risques

5 Formation en
matière de
santé et de
sécurité

1 Responsabilité en matière de santé et de sécurité



Sujets

1. Politique relative à la santé et à la sécurité ;
2. Plan relatif à la santé et à la sécurité ;
3. Règles générales de santé et de sécurité ;
4. Procédures et pratiques de santé et de sécurité ;
5. Obligations légales ;
6. Mesures en matière de santé et de sécurité ;

2 Engagement de la direction



Sujets

7. Communication en matière de santé et de sécurité ;
8. Soutien de la direction ;
9. Bien-être des employé(e)s ;

3 Participation des employés



Sujets

10. Orientation en santé et de sécurité ;

11. Participation des employé(e)s ;

12. Pratiques de travail sécuritaires obligatoires ;



4 Gestion des dangers et des risques

Sujets

13. Identification des dangers et des risques ;
14. Maîtrise des dangers et des risques ;
15. Rapporter les dangers et les risques ;
16. Rapporter un accident ;
17. Enquête sur les accidents ;
18. Analyse des accidents et des blessures ;
19. Inspections de santé et de sécurité ;

5

Formation en matière de santé et de sécurité



Sujets

- 20. Besoins de formation en santé et en sécurité ;
- 21. Offrir une formation en santé et en sécurité ;
- 22. Efficacité de la formation en santé et sécurité.

Les 5 principes

Sujets de santé et de sécurité

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

1. Politique relative à la santé et à la sécurité
2. Plan relatif à la santé et à la sécurité
3. Règles générales de santé et de sécurité
4. Procédures et pratiques de santé et de sécurité
5. Obligations légales
6. Mesures en matière de santé et de sécurité

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

7. Communication en matière de santé et de sécurité
8. Soutien de la direction
9. Bien-être des employés

PARTICIPATION DES EMPLOYÉS

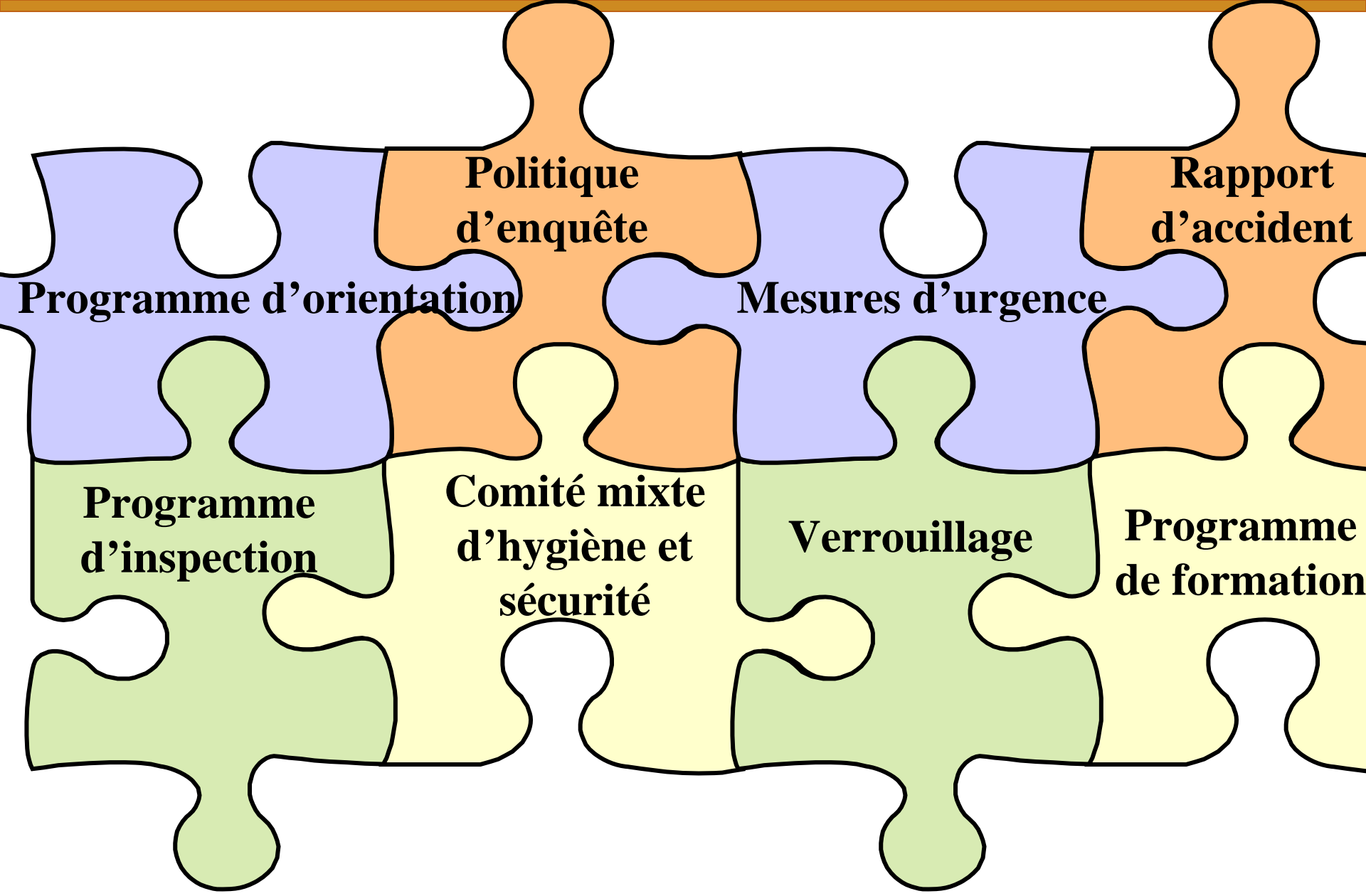
10. Orientation en matière de santé et de sécurité
11. Participation des employés
12. Méthodes de travail sécuritaires obligatoires

GESTION DES DANGERS ET DES RISQUES

13. Identification des dangers et des risques
14. Maîtrise des dangers et des risques
15. Signaler les dangers et les risques
16. Signaler un accident
17. Enquête sur les accidents
18. Analyse des accidents et des blessures
19. Inspections en matière de santé et de sécurité

FORMATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

20. Besoins de formation en santé et en sécurité
21. Offrir une formation en santé et en sécurité
22. Efficacité de la formation en santé et en sécurité



Programme d'orientation

Politique d'enquête

Mesures d'urgence

Rapport d'accident

Programme d'inspection

Comité mixte d'hygiène et sécurité

Verrouillage

Programme de formation

IDENTIFIER

PARTAGE DE
RENSEIGNEMENTS

ENGAGEMENT

ÉVALUATION

Processus d'intervention

COLLECTE
DE
DONNÉES

MISE EN
ŒUVRE

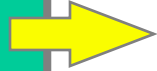
PLAN RELATIF À LA
SANTÉ ET
À LA SÉCURITÉ

STRATÉGIES ET
OBJECTIFS

ANALYSE

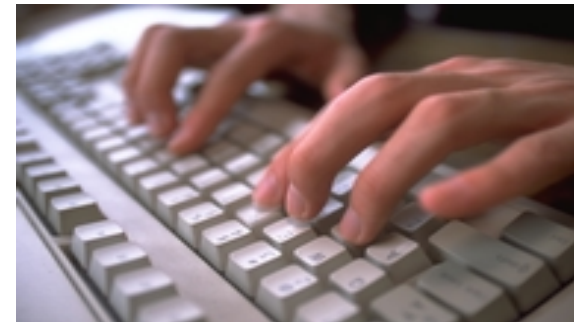


IDENTIFIER

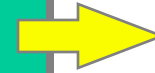


Critères de sélection

1. Augmentation du nombre de réclamations ;
2. Augmentation de la fréquence de réclamations
3. Augmentation de la sévérité des blessures
4. Augmentation des coûts ;
5. Augmentation des cotisations futures.



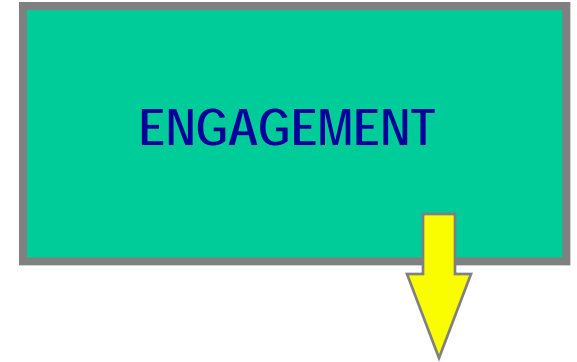
PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS



Profil de l'entreprise

1. Activités cotisées ;
2. Fréquences (Province/Groupe) ;
3. Nombre/Sévérité des réclamations ;
4. Nature/Source des blessures ;
5. Violations les plus courantes.





Rôles de l'entreprise

1. Aider à la collecte et à l'analyse de données ;
2. Assurer l'appui et la collaboration ;
3. Élaborer des plans d'actions et les mettre en œuvre ;
4. Faire un suivi et intégrer les pratiques de santé et de sécurité aux activités quotidiennes.



Outils

1. Questionnaire 5*22 ;
2. Analyse causale.

COLLECTE
DE
DONNÉES





Système d'amélioration de la santé et de la sécurité

Lisez les directives!

- Vous n'avez **PAS** à inscrire vos nom et adresse ni aucun autre renseignement personnel.
- Les renseignements que vous inscrirez dans le questionnaire demeureront entièrement confidentiels.
- Seules votre expérience et votre opinion comptent!

Exemple d'une question (q) :

→ Avez-vous des préoccupations quant à la santé et à la sécurité à votre lieu de travail? Oui Non Ne sais pas

- **Noircir complètement le cercle** (●) devant la réponse que vous choisissez. Exemple: (●).
- Si vous cochez « **Oui** », lisez toutes les affirmations en-dessous de la question et **noircissez chaque cercle** correspondant à votre choix.
- Si vous choisissez « **Non** » ou « **Ne sais pas** », suivez alors les directives pour savoir comment procéder.
- Ne répondez que ce que vous **SAVEZ** être vrai – ne faites **AUCUNE** supposition.
- Le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Remarque : Vous n'êtes pas tenu de répondre à aucune partie du questionnaire. Nous vous serions très reconnaissants de votre participation. Vos réponses, et celles de personnes comme vous, contribueront à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire.

Merci!

Prévenons tous les accidents

Voir au

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

1 – Politique relative à la santé et à la sécurité

Pourquoi remplir le présent questionnaire sur la santé et la sécurité au travail?

☞ Une **politique relative à la santé et à la sécurité** est un énoncé de l'intention et de l'engagement de l'employeur relativement à la santé et à la sécurité de tous les employés au lieu de travail.

En remplissant le présent questionnaire sur la santé et la sécurité au travail, vous êtes en mesure de satisfaire à vos besoins de santé et de sécurité ainsi qu'à ceux de tous les employés à votre lieu de travail.

→ Y a-t-il une telle « **politique** » **écrite** à votre lieu de travail? Oui Non (Passez à la q2) Ne sais pas (Passez à la q2)

→ Si une telle « **politique** » vous a été communiquée, elle : (Cochez toutes les réponses pertinentes)

- Traite des attentes de la direction en matière de santé et de sécurité.
- Traite des besoins de la main-d'œuvre en matière de santé et de sécurité.
- Énonce l'engagement général de l'organisation en matière de santé et de sécurité.
- Énonce les buts généraux de l'organisation en matière de santé et de sécurité.
- Est signée par le plus haut responsable sur place.
- Est signée par les membres du comité mixte d'hygiène et de sécurité ou le délégué à l'hygiène et à la sécurité.
- Est affichée partout dans le lieu de travail.
- Est lue et révisée par tous les employés chaque année.

2 – Plan relatif à la santé et à la sécurité

☞ Un **plan relatif à la santé et à la sécurité** décrit les mesures à prendre en matière de santé et de sécurité, et évalue les progrès accomplis au lieu de travail chaque année.

Les **buts** sont ce que vous vous proposez de faire. Les **objectifs** sont ce que vous prévoyez faire pour atteindre vos buts.

→ Un tel « **plan** » vous a-t-il été communiqué au cours des douze derniers mois? Oui Non (Passez à la q3) Ne sais pas (Passez à la q3)

→ Si un tel « **plan** » vous a été communiqué, il : (Cochez toutes les réponses pertinentes)

- Porte sur le(s) but(s) que notre lieu de travail veut atteindre cette année en matière de santé et de sécurité.
- Porte sur les objectifs en matière de santé et de sécurité qui décrivent les mesures à prendre cette année.
- Explique les raisons pour lesquelles les mesures à prendre pendant l'année ont été sélectionnées.
- Établit les employés responsables de la réalisation des objectifs du plan.
- Définit l'échéancier des objectifs du plan relatif à la santé et à la sécurité.
- Explique l'engagement de la direction envers les buts et les objectifs fixés.
- Énonce la participation des employés aux mesures à prendre.
- Aborde les procédures à prendre pour éliminer les dangers et les risques précis.
- Détermine les besoins à combler en matière de formation en santé et en sécurité.
- Définit les méthodes de suivi des progrès accomplis.

3 – Règles générales de santé et de sécurité

☞ Les **règles générales de santé et de sécurité** sont des pratiques reconnues de santé et de sécurité qui sont obligatoires et mises en pratique dans tout le lieu de travail.

→ Connaissez-vous les « **règles générales de santé et de sécurité** » de votre lieu de travail? Oui Non (Passez à la q4)

→ À mon lieu de travail : (Cochez toutes les réponses pertinentes)

- On a pris le temps de m'expliquer les règles générales de santé et de sécurité.
- Les règles générales de santé et de sécurité ont été mises par écrit.
- Un exemplaire des règles générales de santé et de sécurité est à ma disposition.
- Le non-respect des règles générales de santé et de sécurité est passible de sanctions disciplinaires.
- Je suis et j'appuie les règles générales de santé et de sécurité.



Analyse

1. Résultats du questionnaire 5*22 : forces, faiblesses, écarts ;
2. Analyse causale : nature, source, parties du corps ;
3. Interventions : formation, ordonnances, violations

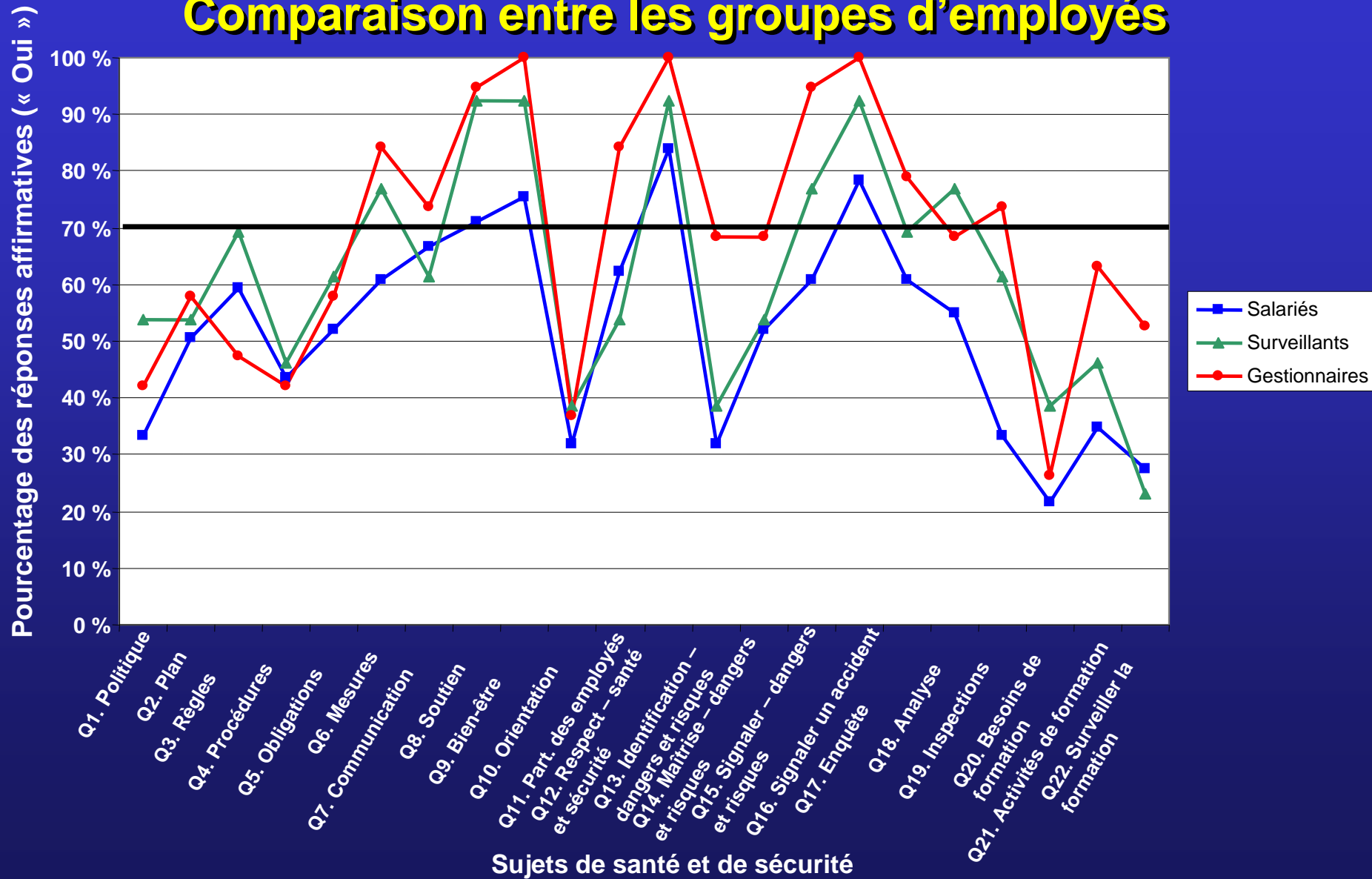


ANALYSE

Résultats du questionnaire du Système d'amélioration de la santé et de la sécurité – Tous les employés qui ont répondu



Résultats du questionnaire du Système d'amélioration de la santé et de la sécurité – Comparaison entre les groupes d'employés



Comité d'objectifs

- Réviser et évaluer les résultats du questionnaire 5*22, de l'analyse causale, des ordonnances...
- Déterminer les résultats anticipés en santé et sécurité par la formulation d'objectifs ;
- Établir un hiérarchie des objectifs ;
- Remettre pour approbation une série d'objectifs en santé et sécurité.



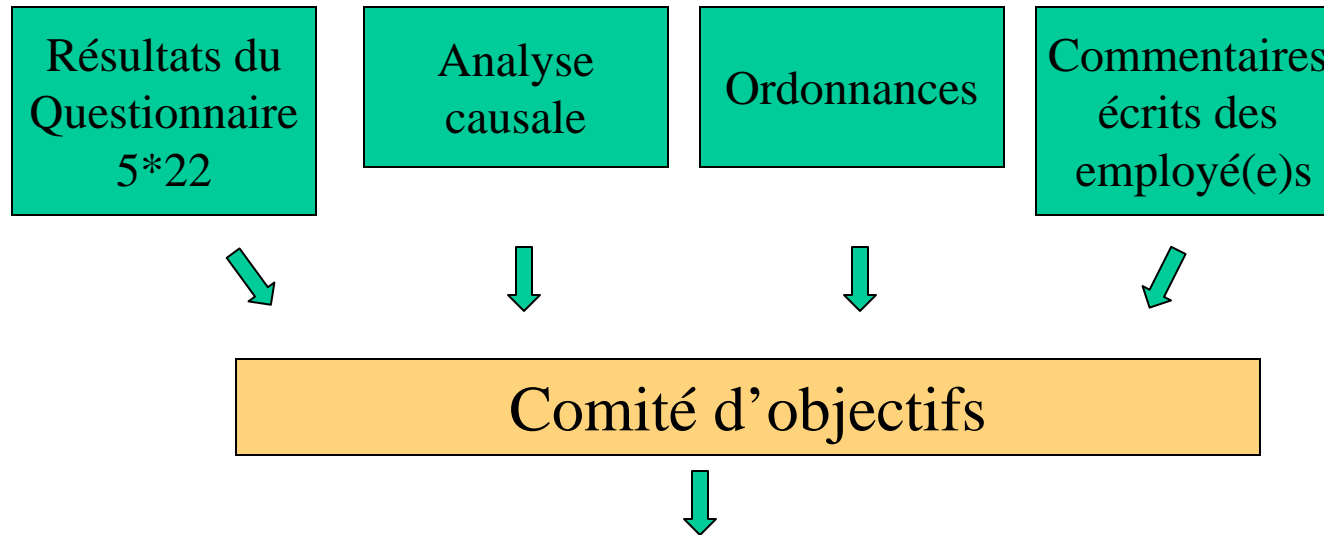
Comité d'objectifs



STRATÉGIES ET
OBJECTIFS



Fonctions du Comité d'objectifs



Une série d'objectifs : Aperçu du plan en santé et sécurité

- Objectifs à réduction de blessures
- Objectifs à infrastructure

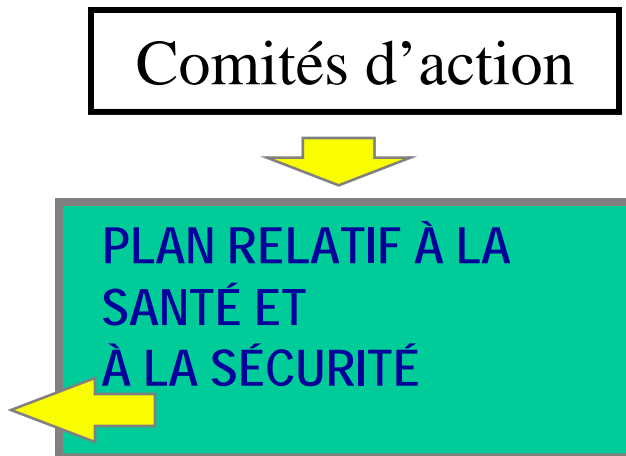


Une série d'objectifs : Aperçu du plan en santé et sécurité

Sujet	Objectifs	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
# 14 Maîtrise des dangers et des risques	Réduire de 50% les blessures aux doigts, au moulin, d'ici le 31 décembre 2010	Mise en oeuvre			Évaluation
# 16 Rapporter un accident	Développer un rapport d'accident.		Mise en oeuvre	Évaluation	
#21 Offrir une formation en santé et sécurité	Offrir une session d'information sur la Loi et ses règlements à tout le personnel.			Mise en oeuvre et évaluation	
# 8 Soutien de la direction	Développer une norme concernant les tableaux d'affichage		Mise en oeuvre	Évaluation	
# 1 Politique générale en santé et sécurité	Réviser la politique générale actuelle et la communiquer	Mise en oeuvre			Évaluation

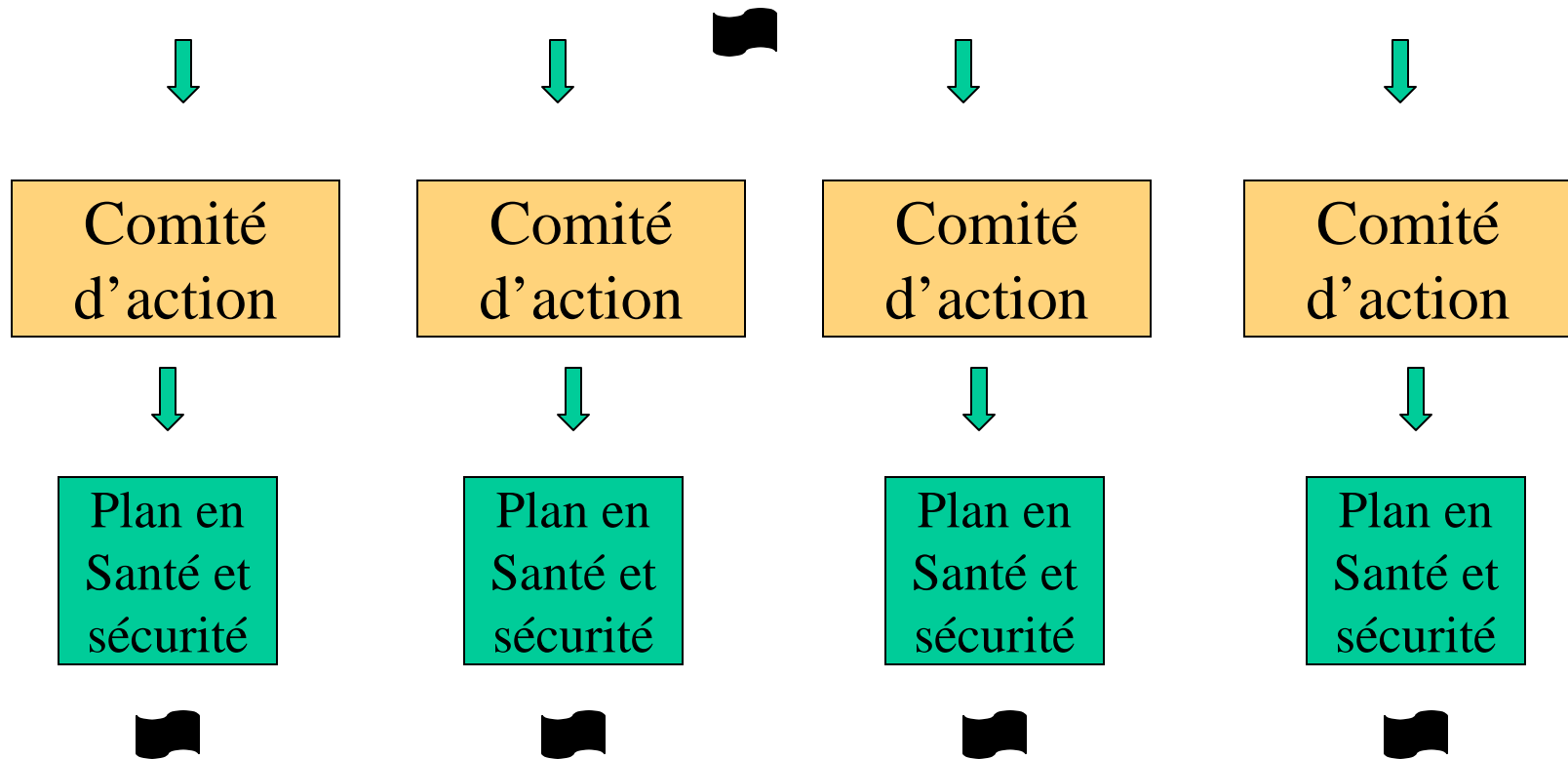
Comités d'action

- Atteindre le résultat anticipé en santé et sécurité par la réalisation d'un objectif ;
- Créer, inventer, proposer des activités qui réaliseront l'objectif ;
- Cycle de 8 à 12 semaines ;
- Remettre pour approbation une série d'activités en santé et sécurité.



Fonctions du Comité d'action

Objectifs à réduction de blessures & Objectifs à infrastructure



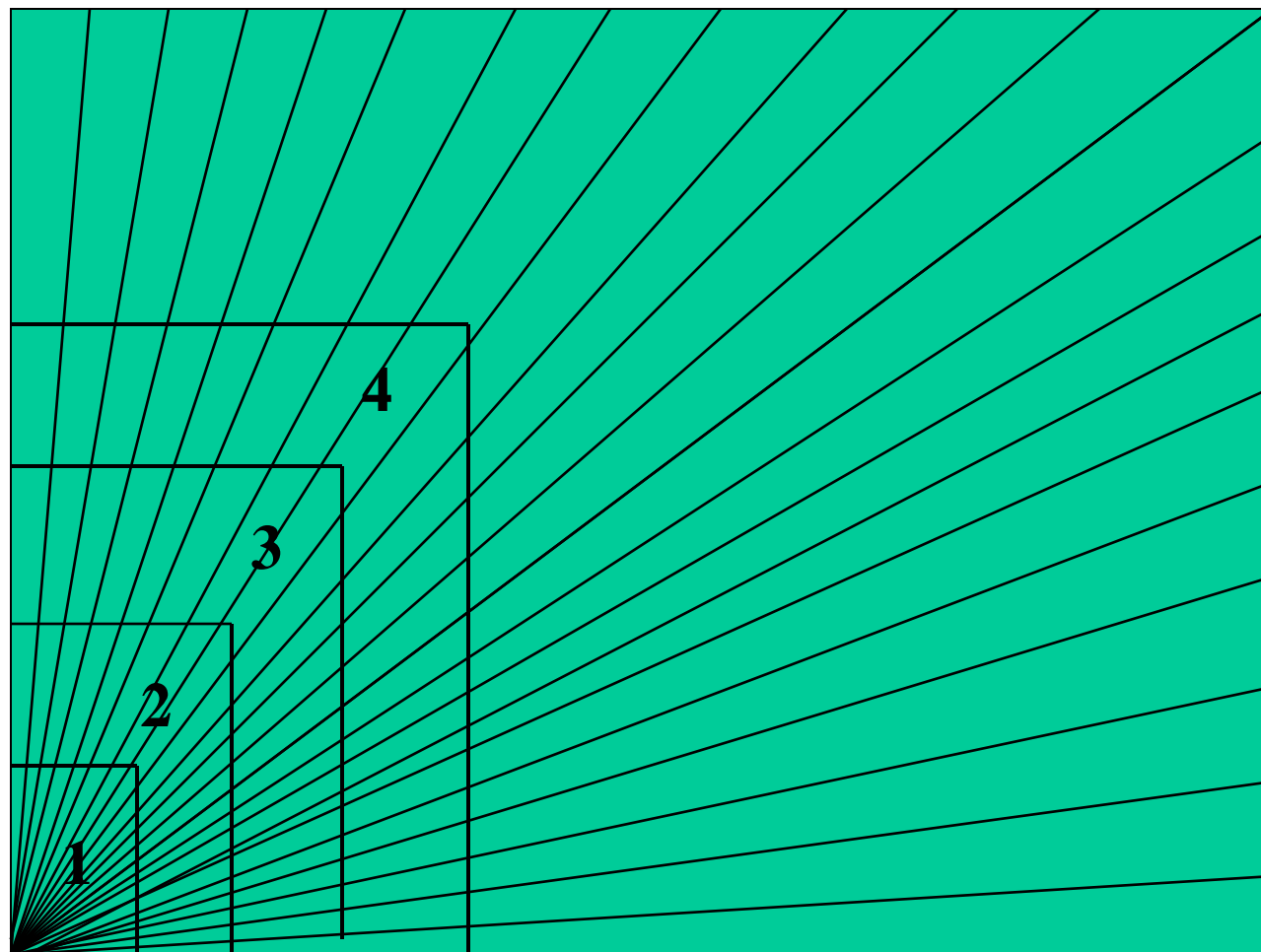
Plan en santé et sécurité

Sujet	Objectif	Mesures à prendre	Ressources	Personne responsable	Date de début	Date de fin	Mise à jour
# 8 Soutien de la direction	Développer une norme concernant les tableaux d'affichage en matière de santé et de sécurité	Consulter la Loi et ses règlements et autres documents s'y rapportant	Interne Travail sécuritaire NB	Nom de la personne	Mai 2010		
		Écrire les critères pour les tableaux	Interne	Nom de la personne	Mai 2010		
		Présentation et approbation des critères au directeur général	Interne	Nom de la personne	Juin 2010		
		Présentation pour information au CMHS	CMHS	Nom de la personne	Juin 2010		
		Communiquer les critères aux employé(e)s.	Interne	Nom de la personne	Juin 2010		

Plans en santé et sécurité mises en œuvre

Infrastructure en matière de santé et sécurité

Objectifs réalisés



MISE EN ŒUVRE



Deuxième cycle

Processus d'intervention

ÉVALUATION

COLLECTE
DE
DONNÉES

MISE EN
ŒUVRE

ANALYSE

PLAN RELATIF À LA
SANTÉ ET
À LA SÉCURITÉ

STRATÉGIES ET
OBJECTIFS

Troisième cycle

4 rencontres trimestrielles

Processus d'intervention

ÉVALUATION

COLLECTE
DE
DONNÉES

MISE EN
ŒUVRE

ANALYSE

PLAN RELATIF À LA
SANTÉ ET
À LA SÉCURITÉ

STRATÉGIES ET
OBJECTIFS

Quatrième cycle

2 rencontres trimestrielles

Processus d'intervention

ÉVALUATION

COLLECTE
DE
DONNÉES

MISE EN
ŒUVRE

ANALYSE

PLAN RELATIF À LA
SANTÉ ET
À LA SÉCURITÉ

STRATÉGIES ET
OBJECTIFS

IDENTIFIER

PARTAGE DE
RENSEIGNEMENTS

ENGAGEMENT

ÉVALUATION

Processus d'intervention

COLLECTE
DE
DONNÉES

MISE EN
ŒUVRE

Comités d'action

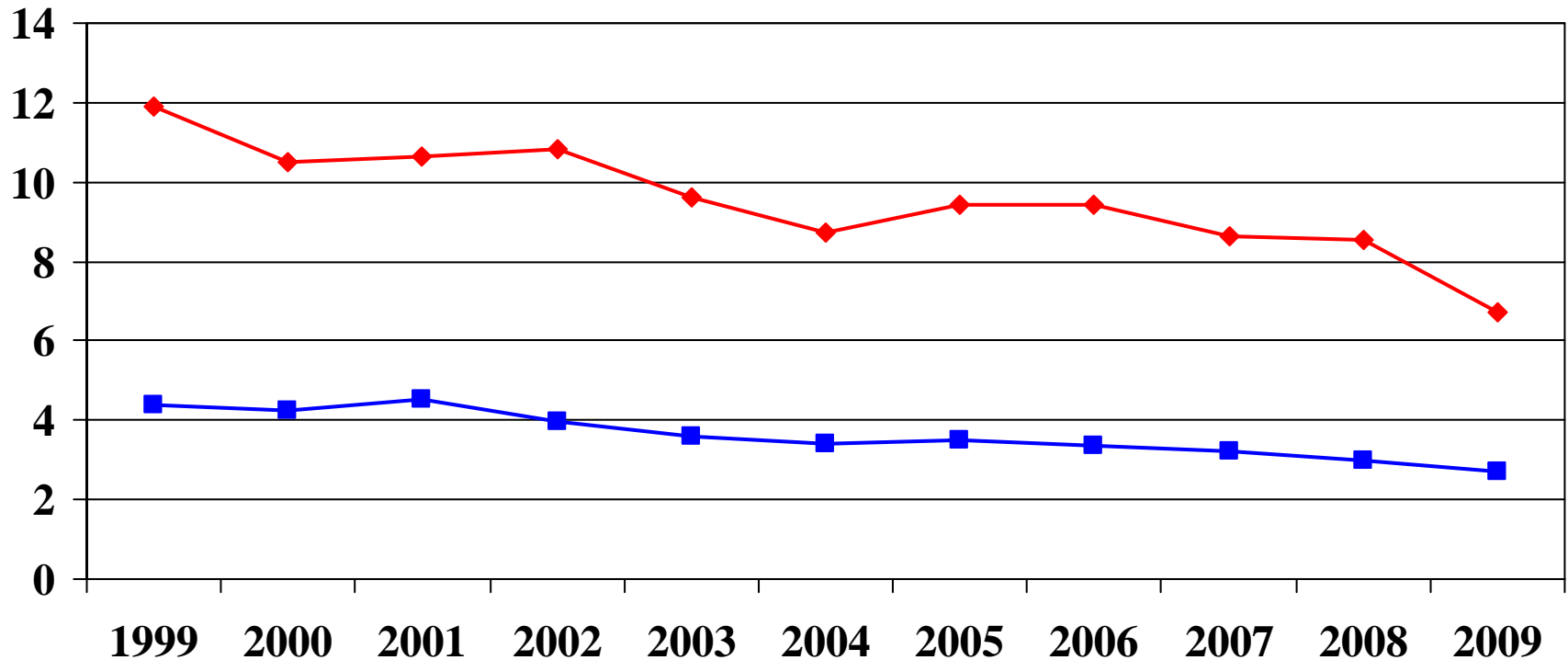
Comité d'objectifs

ANALYSE

PLAN RELATIF À LA
SANTÉ ET
À LA SÉCURITÉ

STRATÉGIES ET
OBJECTIFS

Fréquence des réclamations pour les entreprises participantes 5*22 (# 98)



Questions?

Site web :

www.travailsecuritairenb.ca/522_f.asp